

Pascale DUPLAN, José GUNTZBURGER, Sylvie LOURS, Zineb SIMON, Annie SOMMIER

Crise économique, crise sociale et accroissement des inégalités engendrent une décomposition du lien social, du repli sur soi, une profonde méfiance à l'égard des institutions et une crise de confiance envers les partis politiques. Les mouvements des indignés ou des insurgés que l'on a vu surgir en Europe et jusqu'au Etats-Unis, ne sont ni des utopistes ni des révolutionnaires, mais plutôt des réformistes. Ils demandent le contrôle des mouvements financiers, du travail, le droit au logement mais souvent aussi un renforcement des libertés citoyennes et de la démocratie participative. Les réseaux sociaux, l'occupation des rues, sont des actions très utiles ; mais tout cela n'a qu'un temps et il faut trouver une traduction politique de ces mouvements.

« *Aujourd'hui 50% des Français se disent abandonnés par la démocratie* » relève le sociologue François Miquet-Marty. Le droit fonde la légitimité politique de la participation des citoyens à la gestion de la cité. Dans la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, l'article 6 précise que « *la loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement ou par leurs représentants à sa formation.* » Article 14 « *Tous les citoyens ont le droit de constater par eux-mêmes ou par leurs représentants la nécessité de la contribution politique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi...* ». L'état actuel du rapport des citoyens à la représentation politique ne permet plus d'éluider une question : le citoyen doit-il demeurer avant tout un simple usager dans sa commune ou bien être acteur de la vie locale ? La question se pose évidemment à tous les niveaux d'organisation de la démocratie et concerne la réalité de la démocratie locale dans notre pays. De l'ambition aux mesures concrètes il y a toujours des chemins à expérimenter si nous ne voulons pas que le fossé continue de se creuser entre les citoyens et ceux qui sont censés les représenter dans la sphère politique. Si la politique veut reprendre ses lettres de noblesse et la démocratie représentative du sens, il faut des allers-retours fréquents et construits entre les élus et les habitants. C'est cette conviction qui a conduit la majorité municipale à afficher dans son programme « les assises de la démocratie locale » et à établir une charte de la démocratie participative qui, nous le souhaitons sera votée à l'unanimité lors du Conseil Municipal. Cette charte, représente le début d'un processus, qui permettra pour les futurs projets d'établir des parcours démocratiques clairs avec nos concitoyens.

« *Une démocratie qui respire*<sup>1</sup> », voilà un projet qui devrait être partagé par tous !